

# La Feuille de Couz

## Pages d'informations de la Municipalité de St. Thibaud de Couz

### Secrétariat de mairie

#### Période « CORONAVIRUS »

Horaires d'ouvertures :

→ Lundi et mercredi : 9h00 – 11h30

→ Mardi : 13h30-18h00

→ Vendredi : 13h30-18h30

Deux personnes maximum,  
masque obligatoire, pas d'enfants.

#### Maire et des Adjoints :

Reçoivent sur rendez-vous

**Téléphone mairie** : 04 79 65 71 01

**Email** :

[mairie.sthibaud@gmail.com](mailto:mairie.sthibaud@gmail.com)

**Site** : [www.st-thibaud-de-couz.fr](http://www.st-thibaud-de-couz.fr)

### Renseignements urbanisme :

<https://coeurdechartreuse.fr/PLUi/documents/durbanisme>

### Déchetterie Entre deux Guiers

Zone industrielle d'Entre deux Guiers (Multibase)

Horaires d'ouverture (hiver) :

Mardi : 8h – 12h

Mercredi : 8h – 12h

Judi : 9h – 13h / 14h – 17h

Vendredi : 13h – 17h

Samedi : 8h – 12h / 13h – 17h.

#### Dépôts :

- Maxi 2m3 par jour.

- Maxi 2 flux de déchets différents.

- 1 seule personne par véhicule.

- Aucune aide au déchargement

- distanciation 2m minimum.

- pas d'outils à disposition.

Infos détaillées sur le site de la Communauté de Communes

Cœur de Chartreuse :

<https://coeurdechartreuse.fr/environnement1/decheteries/>

### Les vœux du Maire

Chers Coudanes et Coudans

Il y a tout juste un an, nous étions nombreux, réunis dans la salle polyvalente pour les traditionnels vœux de l'année 2020. Un chiffre magique marquant par un double vingt, le vingtième anniversaire du vingt et unième siècle. Ce devait être aussi une année de renouvellement et de redynamisation des équipes municipales. Au lieu de cela, à peine le mois de janvier passé la pandémie cause du COVID 19 commençait à faire les premières victimes en France. Débutait alors une succession de contraintes, privatives de nos libertés de tous les jours. Cela allait durer toute l'année, avec des périodes de confinement et en mettant fin à toutes les animations proposées dans la commune, renforçant le sentiment d'isolement. Je ne vais pas retracer le détail de toutes les mesures prises par le gouvernement, les médias vous en informent en permanence. Mais cela a eu aussi des conséquences importantes au niveau intercommunal comme au niveau communal. La mise en place, à cause des élections retardées dans certaines communes, des organismes comme la communauté de communes, le Parc de Chartreuse ou encore Savoie Déchets n'ont pu se faire qu'en septembre, retardant les prises de décisions et certains travaux. Coté communal la fermeture puis la réouverture de l'école nous a obligé à appliquer des consignes de désinfection, de nettoyage et de maintien des gestes barrières très strictes. Je profite de cette occasion pour remercier et saluer le travail et le dévouement remarquable du personnel communal qui supporte ce supplément de charge. De même la salle polyvalente a dû être fermée mettant fin à toutes les activités des associations.

Malgré ces conditions difficiles nous avons pu faire des travaux importants : la remise en état de la route des Rat-Patron jusqu'à la forêt, le renforcement de la charpente et divers travaux extérieurs touchants l'église. La déclaration d'utilité publique pour la création du plateau sportif étant bloquée aux tribunaux depuis plus de 4 ans le Conseil Municipal a décidé de réaliser une partie du programme : le city-stade en empiétant sur la cour de l'école pour rester dans des parcelles communales. Les travaux de l'église et du city-stade devraient se terminer en ce début d'année. Nous avons également fait un investissement important (48 000€) en rénovant des parties intérieures et extérieures de l'ancienne cure pour créer deux cabinets : ostéopathe, et kinésithérapeute, aujourd'hui opérationnels. Nous avons également commencé une aire de jeux pour les tous petits, côté nord de l'école.

Pour 2021 notre programme reste prudent. Nous prévoyons le goudronnage de la montée de l'église et l'accès à l'ancienne cure. La réfection complète de l'éclairage public, y compris les points isolés.

Cette nouvelle année ne se présente pas sous les meilleurs auspices. La pandémie est toujours là. Le variant Anglais du virus plus contagieux apparaît dans notre pays. Plus que jamais, le respect des gestes barrières s'impose.

J'espère que nous pourrons en 2021 revenir à « la vie d'avant » rencontrer nos proches en plus grand nombre, refaire des activités en groupe, aller où on veut : resto, ciné.....

Je vous souhaite une bonne année 2021, bonheur, réussite et particulièrement pour cette année préservez votre santé, soyez prudent.

*Le Maire : Denis BLANQUET*

### RAPPEL : COVID 19 : masque et vaccin

**MASQUE** : le port du masque reste obligatoire dans toute la Savoie (arrêté Préfectoral) donc à St Thibaud et en particulier aux abords de l'école.

**Le masque sert à protéger les autres.** Ne pas le porter c'est exposer votre voisinage aux virus que vous portez peut-être même sans le savoir.

Les masques chirurgicaux bien portés sont plus efficaces que les masques tissus : à préférer.

**VACCINATION**: contrairement aux masques **la vaccination vous protège vous-même**. Elle n'est pas obligatoire, à vous de choisir entre le risque de la COVID 19 ou le risque vaccinal.

**Attention : Après une assez longue période sans problème, le virus de la COVID 19 est à nouveau présent à St Thibaud. Respectez scrupuleusement les gestes barrières, évitez les regroupements.**

### Travaux 2020 / 2021

**Route des Rat-Patron** : réfection en bi-couche entre la RD1006 et l'entrée du hameau des Rat-Patron. Couche d'enrobé sur 300 m à la sortie sud du hameau.

**Eglise** : renforcement de la charpente, divers travaux d'étanchéité en toiture, réfection de la toiture de la chaufferie et de la sacristie (reste finition), jointage des pierres murales et réfection intégrale de la façade ouest. Le remplacement des vitres de protection des vitraux est prévu ce mois de janvier.

**La Cure** : création de deux cabinets. Remplacement des sols, réfection des murs, plafonds et peinture, installation de deux lavabos, remplacement des menuiseries, installation des luminaires, création d'une rampe d'accès handicapés, remblaiement du sol extérieur.

**Le city stade** : terrassement, bordures et goudronnage terminés. Clôture en cours. Suite et fin des travaux début 2021. Le city stade sera ouvert à tous les jeunes en dehors des jours d'école. Le terrain ne sera pas éclairé, pas de jeux la nuit.

**Cour de l'école** : installation de nouveaux jeux pour les plus petits avec sol sécurisé (janvier 2021) Remise en forme des talus. Création d'un escalier d'accès aux bacs de jardinage. Réfection de la clôture coté Est.

**Aire de jeux** : Une aire de jeux comprenant un château, un tourniquet et un jeu à ressort, est en cours de réalisation dans le terrain situé au nord de l'école. Le terrain sera clos pour éloigner les animaux. Il sera réservé aux enfants de moins de huit ans.

### SITE INTERNET

La mise en place du nouveau site internet de la commune est en cours et prend plus de temps que prévu. Nous tenons à remercier Mr Favreau qui nous a gracieusement apporté son expertise dans ce domaine et qui continue à nous aider pour la mise en place du site.

Artisans, commerçants, professionnels et associations, si vous souhaitez être référencés sur le site de la commune, envoyez-nous les informations (nom, téléphone, adresse, activité, etc...) que vous souhaitez voir apparaître sur le site.

Nous sommes à l'écoute de toutes remarques ou suggestions concernant le site.

Mail : mairie.sthibaud@gmail.com

### POUBELLES :

Malgré de nombreux rappels des gros cartons et des encombrants continuent à être déposés à côté des containers de tris sélectif.

Pour maintenir la commune propre les services techniques sont obligés de transporter ces déchets à la déchetterie. Ceci représente du temps et des kilomètres inutiles, soit un coût calculé **de 70€** pour la commune à chaque déplacement. Le Conseil Municipal a pris une délibération pour imputer ces frais aux indécats.

Des caméras ont été installées en divers points et à l'ancienne cure, l'identification sera d'autant plus facile. C'est regrettable d'en arriver là, mais que faire devant ces incivilités ?

**Remerciements** : L'association des Maires des Alpes Maritime a remercié la commune pour le don de 1000€ effectué au profit des **sinistrés de la vallée de La Roya**